



## **\*\* COMMUNIQUÉ DE PRESSE \*\***

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 3 SEPTEMBRE À 10:00am (Genève) / 04:00am (Washington DC)**

## **De plus en plus d'Etats adoptent l'interdiction des armes à sous-munitions face aux nouvelles attaques 90% des stocks déclarés d'armes à sous-munitions ont été détruits**

(Genève, le 3 septembre 2015) – Les Etats se mobilisent pour soutenir la Convention de 2008 bannissant les armes à sous-munitions dans un contexte d'indignation globale face à leur utilisation dans cinq pays, selon le rapport annuel de la Coalition contre les armes à sous-munitions publié aujourd'hui.

« Plus d'Etats adoptent l'interdiction des armes à sous-munitions en rejoignant la Convention et en détruisant rapidement leurs stocks, ce qui prouve que le traité fonctionne bien cinq ans après son entrée en vigueur » a déclaré Mary Wareham, de Human Rights Watch, éditrice du chapitre sur les politiques d'interdiction du rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*. « L'utilisation nouvelle d'armes à sous-munitions, par une poignée de forces armées demeurant en dehors du traité, a rencontré des condamnations rapides et fortes, montrant que la stigmatisation contre l'utilisation de ces armes se renforce. »

La Convention interdit totalement les armes à sous-munitions et exige la destruction des stocks dans les huit ans, le déminage des zones contaminées par les restes d'armes à sous-munitions dans les dix ans, et l'assistance aux victimes de cette arme.

En 2015, des armes à sous-munitions ont été utilisées en Libye, au Soudan, en Syrie, en Ukraine, et au Yémen—des pays qui n'ont pas adhéré à la Convention sur les armes à sous-munitions. Toutefois, plus de 140 pays ont condamné l'utilisation nouvelle d'armes à sous-munitions en Syrie, tandis que leur utilisation en Libye, au Soudan, en Ukraine, et au Yémen s'est heurtée à une réponse ferme. Aucun des 93 Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions n'a utilisé cette arme ou n'a participé à des activités interdites par la Convention depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2010.\*

De nombreux progrès ont été effectués ces cinq dernières années, depuis que la Convention a pris effet. Les Etats accèdent au traité ou le ratifient, détruisent des dizaines de millions de sous-munitions explosives de leurs stocks, mènent des opérations de déminage, et assistent les victimes.

Depuis août 2010, un total de 46 Etats signataires\* ont ratifié la Convention, dont cette année l'Afrique du Sud, le Canada, la Guinée, le Paraguay, et la République du Congo. Neuf pays supplémentaires ont adhéré à la Convention, notamment Belize, la Guyane, la Palestine, et un ancien producteur d'armes à sous-munitions, la Slovaquie.

La plupart des 117 Etats qui ont signé ou adhéré à la Convention sur les armes à sous-munitions sont censés participer à la première Conférence de Révision qui débutera le 7 septembre 2015 à Dubrovnik, en Croatie. La Croatie a été affectée par l'utilisation d'armes à sous-munitions et est un défenseur majeur de la Convention.

## *Utilisation d'armes à sous-munitions et victimes*

Le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions* documente l'utilisation nouvelle d'armes à sous-munitions depuis 2014 dans cinq pays :

- Des bombes à sous-munitions ont été larguées dans deux endroits en Libye au début de l'année 2015, mais il n'a pas été possible de déterminer avec certitude qui en est responsable ;
- Les forces armées du Soudan ont utilisé des bombes à sous-munitions larguées depuis les airs dans la province du Kordofan du sud pendant la première moitié de l'année 2015, et précédemment en 2012 ;
- Les forces gouvernementales syriennes ont commencé à utiliser des bombes à sous-munitions larguées depuis les airs au milieu de l'année 2012, puis des armes à sous-munitions de type roquette dans des attaques qui semblent continuer actuellement, alors que les forces de l'Etat islamique ont utilisé des armes à sous-munitions de type roquette lors de la deuxième moitié de l'année 2014 ;
- Les forces gouvernementales ukrainiennes et les forces anti-gouvernementales soutenues par la Russie ont utilisé des armes à sous-munitions de type roquette dans les provinces de Donetsk et Luhansk à l'est de l'Ukraine au cours d'attaques qui ont commencé en 2014 et pris fin après le cessez-le-feu de février 2015 ;
- L'Arabie saoudite et probablement d'autres membres de la coalition menée par l'Arabie saoudite ont utilisé des armes à sous-munitions fabriquées aux Etats-Unis, dans le nord du Yémen depuis mars 2015 au cours d'opérations contre les forces d'Ansar Allah (les Houthis).

Le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions* fait état de victimes d'attaques perpétrées avec des armes à sous-munitions en Syrie et en Ukraine en 2014. Au cours de la même période, des personnes ont été tuées et blessées dans 12 pays et trois autres territoires par des sous-munitions non explosées qui persistent en grand nombre et pendant de nombreuses années après les attaques. Depuis 2012, il y a eu au moins 1 968 victimes d'armes à sous-munitions enregistrées en Syrie.

« Les victimes d'armes à sous-munitions attendent d'une part, la fin de la menace posée par ces armes, et d'autre part, des améliorations majeures dans la mise à disposition des services dont ils ont besoin. » a déclaré Loren Persi, éditeur du chapitre sur l'assistance aux victimes du rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*. « C'est une garantie offerte par la Convention, mais aussi leur droit, cependant l'assistance reste encore inaccessible pour de nombreuses victimes d'armes à sous-munitions. »

Parmi les victimes d'armes à sous-munitions connues, les civils continuent de souffrir le plus des dommages causés par ces armes et représentent 92% de toutes les victimes enregistrées entre 2010 et 2014 (quand le statut des victimes était indiqué). Il est épouvantable de constater que la moitié des blessés et des tués étaient des enfants.

Selon le rapport, on estime que le nombre total de victimes à ce jour est supérieur à 55 000 ; avec un grand nombre de victimes confirmées enregistrées dans des Etats parties, notamment en Afghanistan, en Irak, au Liban, et en République démocratique populaire lao. Cette dernière

est le pays qui compte le plus grand nombre de victimes rapportées suite à l'utilisation massive par les Etats-Unis de bombes à sous-munitions il y a plus de quarante ans.

La Convention sur les armes à sous-munitions a établi les standards les plus élevés en matière d'assistance aux victimes dans le cadre du droit international de désarmement humanitaire et a conduit à des améliorations notables, bien que modestes, dans la coordination et l'exécution de services, selon le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*. Entre 2010 et 2014, les 12 Etats parties où se trouvent des victimes d'armes à sous-munitions ont fourni une forme ou une autre d'assistance aux victimes, et ce malgré les réductions budgétaires. Néanmoins, les survivants résidant dans des zones rurales ou isolées continuent de faire face à des défis pour obtenir une assistance.

### *Déminage et destruction des stocks*

« Malgré les défis, un grand nombre de la vingtaine de pays contaminés par les armes à sous-munitions sont engagés à déminer les zones affectées. » a déclaré Jeff Abramson, coordinateur de *l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions*. « Il est donc d'autant plus dérangeant que des armes à sous-munitions soient utilisées, tuant et blessant des civils et créant de nouvelles charges en matière de déminage pour des communautés en difficulté. »

Au moins 25 pays et autres territoires sont contaminés par des restes d'armes à sous-munitions. Selon le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*, environ 74km<sup>2</sup> ont été déminés et 69 000 sous-munitions détruites au cours de l'année 2014. Entre 2010 et 2014, plus de 255km<sup>2</sup> ont été déminés globalement et 295 000 sous-munitions détruites, en grande partie par des Etats qui ont adhéré à la Convention. Huit Etats parties sont déjà parvenus à éliminer la menace posée par les restes d'armes à sous-munitions en achevant le déminage de leur territoire.

La destruction d'armes à sous-munitions stockées représente un succès majeur dans le cadre de la Convention sur les armes à sous-munitions. A ce jour, selon le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*, les Etats parties ont détruit 1,3 millions d'armes à sous-munitions et 160 millions de sous-munitions, ce qui représente 88% des armes à sous-munitions et 90% des sous-munitions déclarées par les Etats parties. Au cours de l'année 2014 seulement, plus de 121 000 armes à sous-munitions et 16,4 millions de sous-munitions ont été détruites des stocks de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Mozambique, de la Suède, de la Suisse, et d'autres Etat parties. Le Japon a achevé la destruction de son stock en février 2015, tandis que le Canada a terminé de détruire son stock en 2014, avant de ratifier la Convention en mars 2015.

Même les Etats-Unis, Etat non-signataire à la Convention, ont détruit une partie considérable de leur stock qui comprenait environ six millions d'armes à sous-munitions. En février 2015, les Etats-Unis ont déclaré avoir enlevé « environ 221 502 tonnes d'armes à sous-munitions » de leur stock restant à détruire selon un processus de démilitarisation engagé conformément à une directive de 2008 ; 250 224 tonnes supplémentaires doivent être détruites d'ici 2018.

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions, dix-sept Etats parties (ainsi que l'Argentine, Etat non-signataire), ont cessé de produire des armes à sous-munitions, démontrant une stigmatisation grandissante de cette arme. Vingt-trois Etats parties ont promulgué une législation spécifique pour appliquer et mettre en œuvre les dispositions de

la Convention, tandis que 28 autres ont indiqué que leur législation en vigueur était suffisante pour assurer le respect de la Convention.

Les armes à sous-munitions ont été interdites à cause de leurs importants effets indiscriminés au moment de leur utilisation, et du danger qu'elles représentent à long terme pour les civils. Les armes à sous-munitions peuvent être tirées par de l'artillerie, des systèmes de roquettes, ou larguées par avion, et explosent généralement dans les airs, tout en dispersant des douzaines, parfois des centaines, de petites bombes (appelées sous-munitions) sur une zone de la taille d'un terrain de football. Souvent, les sous-munitions n'explosent pas au point d'impact initial ; devenant de dangereux restes explosifs et représentant un danger similaire à celui des mines antipersonnel, jusqu'à ce qu'elles soit retirées puis détruites.

---

\* Dernière mise à jour des informations le 24 août 2015 (date d'impression du rapport). Le 25 août 2015, le Rwanda a ratifié la Convention, devenant ainsi le 94<sup>ème</sup> Etat partie à la Convention et le 47<sup>ème</sup> Etat signataire à compléter son processus de ratification depuis août 2010. Le 31 août 2015, l'Islande a ratifié la Convention, devenant ainsi le 95<sup>ème</sup> Etat partie à la Convention et le 48<sup>ème</sup> Etat signataire à ratifier.

## **FIN**

### **À propos de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions :**

Il s'agit du sixième rapport annuel de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*, une publication apparentée au rapport de *l'Observatoire des mines* qui est publié annuellement depuis 1999 par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997.

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonné par un comité d'experts d'ICBL-CMC et de représentants de DanChurchAid, d'Handicap International, de Human Rights Watch, et de Mines Action Canada.

A l'occasion de la première Conférence de révision de la Convention sur les armes à sous-munitions, le rapport 2015 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions* documente les développements depuis l'entrée en vigueur de la Convention, le 1<sup>er</sup> août 2010. Le rapport examine également les activités de l'année 2014 et de la première moitié de l'année 2015. Le rapport couvre les tendances globales sur les politiques d'interdiction, les opérations d'enquêtes et de déminage des restes d'armes à sous-munitions, les victimes et l'assistance aux victimes. Des profils détaillés portant sur chaque pays du monde sont également disponibles en anglais sur le site de *l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions*.

### **Liens :**

- ***Le rapport 2015 de l'Observatoire des armes à sous-munitions*** et les documents s'y rapportant sont disponibles à partir du 3 septembre à 10 :00 (UTC+1), à : [www.the-monitor.org/](http://www.the-monitor.org/)

- **Site de la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) -** <http://www.stopclustermunitions.org/>
- **La chaine YouTube de la CMC -** <https://www.youtube.com/user/CMCInternational>
- **Site officiel de la Convention sur les armes à sous-munitions -** <http://www.clusterconvention.org/>
- **La CMC sur Flickr -** <http://www.flickr.com/photos/clustermunitioncoalition/>
- **La CMC sur Facebook -** <http://www.facebook.com/banclusterbombs?ref=hl>
- **La CMC sur Twitter -** <https://twitter.com/banclusterbombs>
- **L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions sur Twitter -** <https://twitter.com/MineMonitor>

Pour plus d'informations ou pour une interview, contactez :

Jared Bloch, ICBL-CMC, Consultant Media et Communication  
Genève, Suisse  
Portable : +41-(0)78-683-4407 – Email : [jared@icblcmc.org](mailto:jared@icblcmc.org)

Jeff Abramson, Coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions  
Washington DC, Etats-Unis  
Portable : +1-646-527-5793 – Email : [jeff@icblcmc.org](mailto:jeff@icblcmc.org)